BASTIDE DE VESCAGNE

Cadastre de 1981, section E, parcelles 12

Cadastre de 1841, section E, parcelles 119 à 121

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,56 y = 175,82

La bastide de Vescagne occupe un replat du versant nord, par ailleurs raide, de la vallée de La Cagne. Elle se situe dans une zone assez encaissée, proche du fond de la vallée, mais bien exposée (fig. 58).

La bastide est constituée de trois parties accolées : un logis, une bergerie et une tour (fig 57, 59 et 60). La bergerie est à l'est du logis, la tour au nord. Les élévations sont toutes alignées au sud, tandis qu'elles présentent au nord un décrochement à chaque changement de partie. Tous les toits sont en appentis, pente vers l'aval. Le bâtiment a encore été remanié, une première fois il y a quelques décennies, une seconde fois plus récemment. C'est à cette occasion qu'ont été placées des échelles de meunier pour la distribution intérieure ; auparavant il n'y avait pas de circulation intérieure.

LE LOGIS

Le logis comprend deux étages de soubassement et un étage de combles. Son plan est approximativement un carré, cependant les murs nord et sud sont sensiblement non parallèles ; les murs est et ouest, en revanche, sont à peu près perpendiculaires au mur nord. Tout le logis est divisé en deux par un épais mur de refend (environ 50 cm) ; il repose au niveau inférieur, par l'intermédiaire d'un mur diaphragme, sur deux arcs.

L'accès au niveau intermédiaire se fait depuis un perron dont le degré, droit, est parallèle à la façade (fig. 60). L'accès au niveau inférieur se fait, dans la partie est, par une porte percée sous le perron ; une autre porte, donnant accès à la partie ouest, est un remaniement récent. L'accès au niveau supérieur se fait actuellement à l'intérieur, par une échelle de meunier, depuis le niveau intermédiaire. Auparavant, on y accédait vraisemblablement de plain-pied, par une porte percée dans l'élévation nord.

Le niveau inférieur était autrefois une étable ou une bergerie. Deux pièces sous plancher sont séparées par un mur diaphragme, déjà signalé, supporté par deux arcs plein cintre. La retombée nord de l'arc nord se fait sur un pilastre. La retombée sud de l'arc sud se

fait sur une portion de mur longue d'un peu moins d'un mètre. Les deux autres niveaux comprenaient également deux pièces.

La porte principale, par laquelle on accède depuis le perron au niveau intermédiaire du logis, possède un encadrement de calcaire blanc, importé sur le site. Les pierres des piédroits sont taillées à la boucharde avec réserve, selon une bande verticale en avant du nu du mur, et à l'aiguille, grossièrement, pour la partie des pierres situées au nu du mur, à l'extérieur de la bande verticale. Cette dernière portion était visiblement destinée à être enduite. Le couvrement de cette porte est un plate-bande dont le claveau central porte la date de 1847.

Les fenêtres ont été remaniées ; il semble que la disposition ancienne ait été régulière. Celles situées de part et d'autre de la porte principale ont un appui mouluré, en calcaire orange, d'origine locale.

La maçonnerie est de blocage. L'angle sud-ouest et la partie supérieure de l'angle sud-est (au-dessus du toit de la bergerie) sont en pierres taillées, en calcaire orange. Les autres chaînes d'angle sont en blocage.

LA BERGERIE

La bergerie comprend un étage de soubassement, la bergerie proprement dite, et un étage de combles, servant de fenil. On y accède par trois portes anciennes : deux portes cochères au niveau inférieur, une porte fenière au niveau supérieur, dans le mur nord. Toutes les trois ont un encadrement de pierres dressées, en calcaire orange, et sont couvertes d'un linteau cintré en arc surbaissé. La maçonnerie est de blocage. L'angle sud-est est fait de pierres dressées, en calcaire orange. Les autres chaînes d'angle sont en blocage.

LA TOUR

La tour comprend un étage de soubassement, un étage carré et un étage de combles. Elle est accolée au nord du logis, près de son angle nord-ouest. Son mur sud est le mur nord du logis puis son prolongement. Il n'y a pas de solution de continuité visible dans la maçonnerie du mur ouest. La maçonnerie et les chaînes d'angle sont en blocage. Les élévations nord et ouest sont aveugles. Le mur nord se prolonge sensiblement au-dessus du niveau du toit.

Le niveau inférieur de la tour correspond au niveau intermédiaire du logis, d'où on y accède. Il n'occupe que la moitié de la surface au sol de la tour et constitue une sorte de vide sanitaire. Il est couvert d'une voûte en berceau rampant. La partie est du niveau intermédiaire de la tour est occupée par un four. La partie ouest a été transformée et ne donne pas d'indication sur sa destination ancienne. Le niveau supérieur est vraisemblablement un ancien pigeonnier, mais rien ne l'indique plus.

CONCLUSION

L'édifice apparaît sur la carte de Cassini sous la dénomination "Bastide de Cagnes". L'emploi de ce terme *bastide* au XVIIIe siècle et surtout le symbole utilisé pour la localiser indiquent une construction noble. Le site choisi, plus fonctionnel que militaire, et l'absence de parement assisé, même sommairement, nous incitent à situer sa fondation après le Moyen Age. La présence d'un épais mur de refend assis sur des arcs-diaphragmes nous font proposer le XVIe siècle.

Nous pouvons donc avancer une évolution en trois grandes étapes. Un édifice, comprenant le logis (selon un plan proche du plan actuel, mais cependant différent au sud) et la tour-pigeonnier a pu être construit au XVIe siècle ; une bergerie lui a été ajoutée, probablement peu après. Au cours du XVIIIe siècle, les élévations sud du logis et de la bergerie sont remaniées ; elles sont en particulier alignées en plan. Lors de ces travaux, on utilise des pierres dressées pour chaîner les angles et on redistribue, ou au moins on retouche, les baies. Au XIXe siècle, probablement en 1847, on construit le perron et on place la porte.

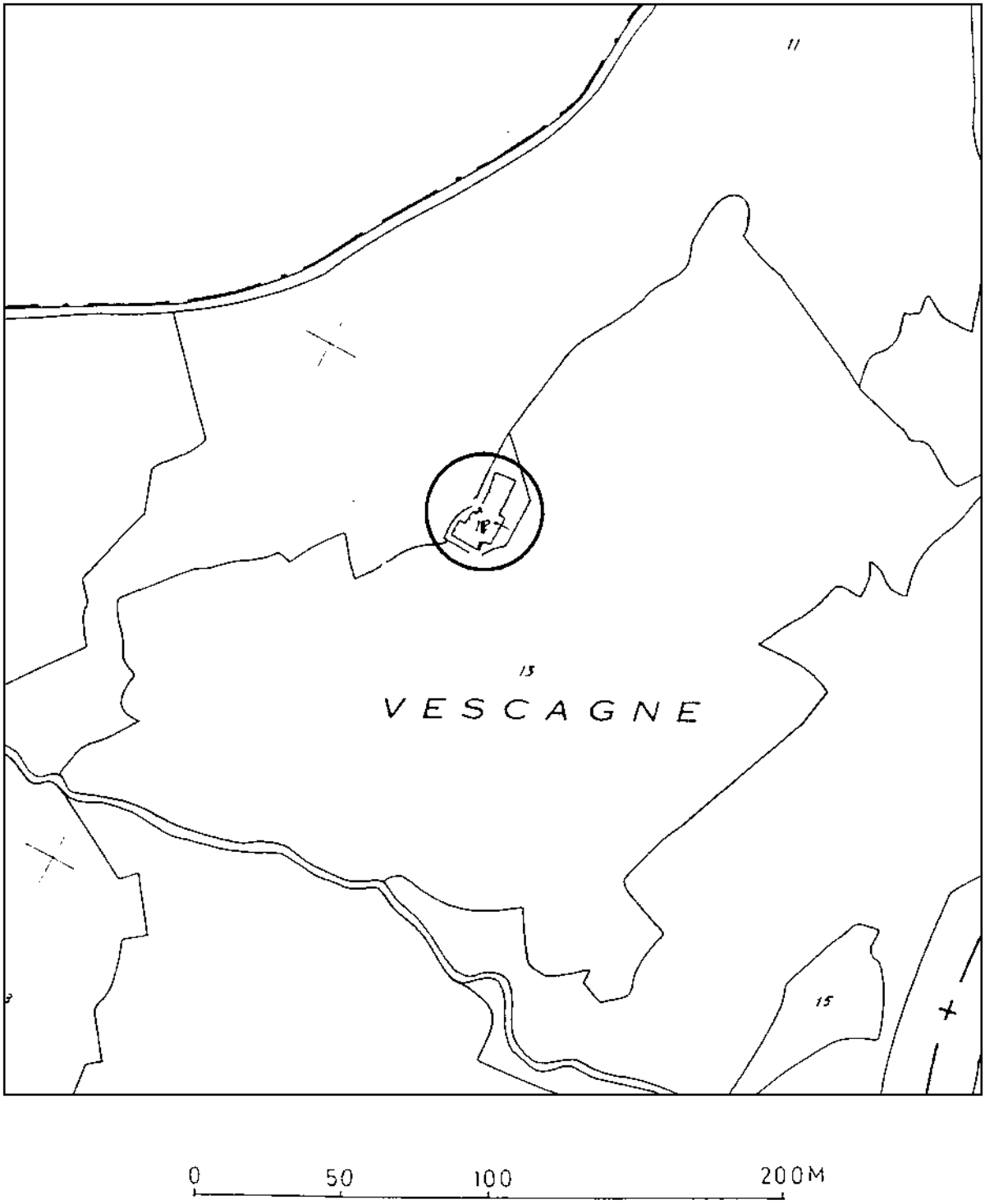

Fig. 57. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section E).

Fig. 58. Vue de situation depuis le nord-ouest.
Référence : 96.06.0289. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 59. Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.
Référence : 96.06.0288. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 60. Vue des façades antérieures.
Référence : 96.06.0288. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993